

## INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Compartiment. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Compartiment et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## LO Funds - Global Climate Bond, Syst. Multi Ccy Hdg, (CHF), SA

(le "Compartiment") un compartiment de Lombard Odier Funds (la "SICAV")

Catégorie S, classe accumulation, CHF, hedgé, ISIN LU1532734131 (la "Classe")

La SICAV est gérée par Lombard Odier Funds (Europe) S.A. faisant partie du groupe Lombard Odier

### Objectifs et politique d'investissement

#### Objectifs et politique d'investissement

Le Compartiment est géré activement. L'indice Bloomberg Barclays Global Aggregate TR est utilisé à des fins de comparaison de la performance ainsi qu'à des fins de surveillance du risque interne, sans impliquer de contrainte particulière pour les investissements du Compartiment. Les titres visés par le Compartiment peuvent être similaires à ceux de l'indice dans une mesure qui varie au fil du temps mais leur pondération devrait différer significativement. La performance du Compartiment peut s'écarter significativement de celle de l'indice. L'objectif du Compartiment est de générer un revenu régulier et une appréciation du capital en investissant principalement dans des obligations dont le produit est destiné à financer des projets ayant une incidence positive sur l'environnement. Lors de la sélection d'obligations individuelles, le Gérant applique des critères qualitatifs et quantitatifs pour évaluer l'incidence sur l'environnement de l'utilisation du produit et procéder à une analyse fondamentale des émetteurs. Cette approche vise à optimiser l'allocation des ressources et à maximiser l'incidence sur l'environnement tout en garantissant une sélection financière stricte des émissions. Le Gérant pourra, à sa discrétion, choisir les instruments, les émetteurs, les échéances et les monnaies. Les dérivés sont utilisés à

des fins de couverture et de gestion efficace du portefeuille, mais non dans le cadre de la stratégie de placement. Le Compartiment est un produit dont l'un des objectifs est l'investissement soutenable aux fins de l'article 9 du Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Le Gérant suit une approche multidimensionnelle pour analyser le profil de soutenabilité des investissements du Compartiment (y compris des filtres et notations axés sur la soutenabilité, des exclusions, des restrictions et des évaluations qualitatives et quantitatives).

#### Information

- Recommandation: ce Compartiment peut être inapproprié pour les investisseurs qui prévoient de retirer leurs fonds sous 3 ans.
- Fréquence de négoce: les parts de ce Compartiment peuvent être rachetées de manière quotidienne à votre demande.
- Le Compartiment est libellé en USD. Cette Classe est libellée en CHF. Le risque de change hedgé. Le risque de change du portefeuille sous-jacent est couvert par rapport à la monnaie de base de la classe d'actions. Il n'existe pas de garantie que cette couverture soit couronnée de succès.
- Politique de distribution: accumulation des revenus.

### Profil de risque et de rendement

| A risque plus faible                    |   |   | A risque plus élevé                    |   |   |   |
|-----------------------------------------|---|---|----------------------------------------|---|---|---|
| ← Rendement potentiellement plus faible |   |   | Rendement potentiellement plus élevé → |   |   |   |
| 1                                       | 2 | 3 | 4                                      | 5 | 6 | 7 |

#### Description

Cet indicateur (SRRI) représente la volatilité annuelle historique du Compartiment sur une période de 5 ans. Lorsque les données disponibles portent sur moins de 5 ans, les rendements manquants sont simulés au moyen d'un indice de référence approprié. Le SRRI peut évoluer au fil du temps et ne doit pas servir d'indicateur des futurs risques ou rendements. Même la catégorie de risque la plus faible n'implique pas que le Compartiment est dénué de risques ou que le capital est nécessairement garanti ou protégé.

#### Catégorie

Le Compartiment fournit une stratégie obligataire agrégée au niveau mondial au moyen d'une sélection diversifiée d'émissions d'emprunts gouvernementaux, liés aux gouvernements et d'entreprises.

#### Risques particuliers

Les risques suivants peuvent être importants mais ne sont pas

nécessairement pris en considération de manière adéquate par l'indicateur synthétique et peuvent entraîner des pertes supplémentaires:

- Risque de crédit: un degré important d'investissement dans les titres de créance ou titres risqués implique un impact sensible du risque de défaut ou du défaut réel sur la performance. La probabilité de l'impact dépend de la solvabilité des émetteurs.
- Risque de liquidité: si un niveau important d'investissement est effectué dans des instruments financiers qui peuvent, dans certaines circonstances, avoir un niveau relativement faible de liquidités, il existe un risque majeur que le fonds ne soit pas en mesure d'effectuer des transactions à un moment propice ou à des prix avantageux. Cela pourrait réduire les rendements du fonds.
- Risque de concentration: dans la mesure où les placements du fonds sont concentrés dans un pays, un marché, une branche, un secteur ou une classe d'actifs spécifiques, le fonds est sujet à des pertes en raison d'événements négatifs touchant le pays, le marché, la branche, le secteur ou la classe d'actifs.

Veuillez consulter l'annexe B "Facteurs de risques" du prospectus pour davantage de détails sur les risques.

## Frais

### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

|                 |       |
|-----------------|-------|
| Frais d'entrée  | 0.00% |
| Frais de sortie | 0.00% |

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

### Frais prélevés par la Classe sur une année

|                |       |
|----------------|-------|
| Frais courants | 0.09% |
|----------------|-------|

### Frais prélevés par la Classe dans certaines circonstances

|                           |        |
|---------------------------|--------|
| Commission de performance | Aucune |
|---------------------------|--------|

Les frais servent à couvrir les coûts d'exploitation du Compartiment, y compris ses coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement. Les frais

d'entrée et de sortie indiqués sont des chiffres maximums. En cas de conversion d'un Compartiment à un autre, une commission pouvant aller jusqu'à 0.50% de la valeur des parts converties s'applique.

Les frais d'entrée et de sortie peuvent être accrus par une commission de transaction d'au maximum 2% en faveur du Compartiment, afin de réduire l'effet des coûts de transaction du portefeuille. Dans certains cas, vous payez moins – pour en savoir plus, consultez votre conseiller financier ou distributeur. Les frais courants communiqués se fondent sur les chiffres de l'exercice de 12 mois clos à la date du présent document. Ce montant peut varier d'un exercice à l'autre. Veuillez consulter la section 10 "Commissions et frais" du prospectus, disponible à l'adresse [www.loim.com](http://www.loim.com).

## Performances passées

### Avertissement relatif à la performance

Veuillez noter que la performance passée ne constitue pas une indication fiable des résultats futurs.

Le diagramme de performance indique les rendements de la classe de parts. Il s'agit des changements en pour cent de la valeur d'inventaire nette du Compartiment intervenus dans la monnaie de la part entre la fin d'une année et la fin de l'autre.

### Frais et commissions

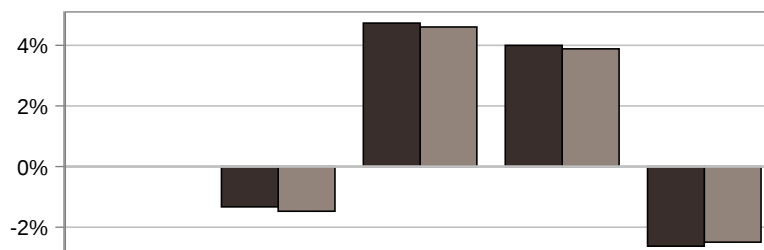
Les frais courants du Compartiment sont inclus dans le calcul de la performance passée. Les frais d'entrée et de sortie en sont exclus.

### Date et monnaie

Date de lancement du Compartiment: 1 mars 2017.

Monnaie de référence du Compartiment: USD.

La performance passée a été calculée en CHF.



|                                                                  | 2017 | 2018  | 2019 | 2020 | 2021  |
|------------------------------------------------------------------|------|-------|------|------|-------|
| ■ LO Funds - Global Climate Bond, Syst. Multi Ccy Hdg, (CHF), SA |      | -1.3% | 4.7% | 4.0% | -2.6% |
| ■ Barclays Global Aggregate Hedged (CHF)                         |      | -1.5% | 4.6% | 3.9% | -2.5% |

## Informations pratiques

### Dépositaire

La banque dépositaire est CACEIS Bank, Luxembourg Branch.

### Publication

La valeur d'actif net des parts est calculée de manière quotidienne et disponible sur [www.loim.com](http://www.loim.com) et au siège de la SICAV.

### Informations complémentaires

Vous trouverez de plus amples informations sur la SICAV, ses compartiments et les classes de parts disponibles ainsi que des indications sur la vente et l'achat de parts et le changement de compartiment au sein de la SICAV sur Internet à l'adresse [www.loim.com](http://www.loim.com). Le prospectus, les rapports annuels et semestriels de la SICAV ainsi que les informations sur la politique de rémunération en vigueur de Lombard Odier Funds (Europe) S.A. sont disponibles gratuitement en français, italien et anglais sur le site [www.loim.com](http://www.loim.com) et auprès du siège de la SICAV, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg. Les actifs et passifs du Compartiment sont séparés des actifs et passifs des autres compartiments de la SICAV. Les tiers créanciers ne peuvent exercer aucun recours à l'égard des actifs du Compartiment.

### Législation fiscale

Le Compartiment est soumis aux lois et aux réglementations fiscales en vigueur au Luxembourg. Suivant votre pays de résidence, cela peut avoir un impact sur votre investissement. Pour de plus amples informations à ce sujet, veuillez consulter votre conseiller fiscal.

### Déclaration de responsabilité

La responsabilité de la SICAV ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de la SICAV.

### Conversion entre Compartiments

Dès lors que les investisseurs satisfont aux conditions énoncées par le prospectus, ils sont autorisés à échanger leurs parts dans ledit Compartiment contre des parts d'une autre classe de ce même Compartiment ou des parts d'un autre Compartiment de la SICAV. Veuillez consulter la section 14 "Conversion de Parts" du prospectus, disponible sur [www.loim.com](http://www.loim.com).